



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 7 juin 2021 le conseil a adopté le règlement numéro 2021-407 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 2010-314 afin de préciser les travaux non assujettis à l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation.

DONNÉ à Tingwick, ce 10^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-et-un.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 10^e jour de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour de juin de l'an deux mille vingt-et-un.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière